

domestiques, sans quoi je ne vous regarde plus vous-même comme un loyal chevalier, et je vous retire ma bienveillance. »

§ VII. CHARITÉ, BIENFAISANCE.

CHARITÉ, BIENFAISANCE DES RICHES.

Le riche ne doit se considérer que comme le dispensateur des biens que la divine Providence lui a confiés. (NEUVILLE.)

Le bonheur des riches ne consiste pas dans les biens qu'ils ont, mais dans le bien qu'ils peuvent faire. (FLÉCHIER.)

On s'accoutume à la prospérité, et l'on y devient insensible, mais on sent toujours la joie d'être l'auteur de la prospérité d'autrui. Chaque bienfait porte avec lui ce tribut doux et secret dans notre âme. Le long usage, qui endurec le cœur à tous les plaisirs, le rend ici tous les jours plus sensible. (MASSILLON.)

L'habitude des actions de bonté, celle des affections tendres, est la source du bonheur le plus pur, le plus inépuisable :

Elle produit un sentiment de paix, une sorte de volupté douce, qui répand du charme sur toutes les occupations, et même sur la simple existence :

Prends de bonne heure l'habitude de la bienfaisance, mais d'une bienfaisance éclairée par la raison, dirigée par la justice :

Ne donne point pour te délivrer du spectacle de la misère ou de la douleur, mais pour te consoler par le plaisir de les avoir soulagés :

Ne te borne pas à donner de l'argent, sache aussi donner tes soins, ton temps, tes lumières, et ces affections consolatrices souvent plus précieuses que les secours :

Alors ta bienfaisance ne sera plus bornée par la fortune ; elle en deviendra indépendante ; elle sera pour toi une occupation comme une jouissance :

Apprends surtout à l'exercer avec cette délicatesse, avec ce respect pour le malheur qui double le bienfait et ennoblit le bienfaiteur à ses propres yeux : n'oublie jamais que celui qui reçoit est, par la nature, l'égal de celui qui donne ; que tout secours qui entraîne de la dépendance n'est plus un don, mais un marché, et que, s'il humilie, il devient une injure. (*Conseils d'un père à sa fille.*)

Stanislas.

Le roi Stanislas¹, duc de Lorraine, mérita le glorieux

¹ Stanislas Leczinski, roi de Pologne, avait été détroné ; sa fille épousa Louis XV. A la suite d'une guerre heureuse, en 1738, Louis XV fit donner à

Stanislas, comme dédommagement, la Lorraine, à condition qu'après sa mort elle serait réunie à la France. Stanislas mourut en 1766.

surnom de philosophe bienfaisant. On raconte de lui une foule de traits qui feront à jamais chérir sa mémoire. Un jour son petit-fils, le dauphin de France, l'interrogeait sur le grand art de faire des heureux : « Mon enfant, lui répondit Stanislas, aimez les peuples, et vous tenez mon secret. »

Le propriétaire d'un domaine qui était à sa convenance lui ayant fait offrir de le lui vendre, il envoie sur les lieux un de ses intendants pour en faire la visite et convenir du prix. L'intendant, avant de conclure, écrit à son maître que le domaine vaut ce qu'on en demande, mais que le propriétaire, qui a besoin d'argent, sera obligé d'accepter le prix qu'on voudra bien lui donner : « Avez-vous pu croire, répond Stanislas, que je serais capable d'abuser d'une situation malheureuse ? Payez le domaine tout ce qu'il vaut. »

Un seigneur de sa cour, qui plus d'une fois avait eu part à ses libéralités, parlait devant lui avec amertume de ses nombreux établissements en faveur des pauvres, et des secours de tous genres qu'ils y recevaient : « En vérité, ajouta-t-il, il ne leur manque plus que d'avoir des carrosses à leur disposition. — Non, monsieur, dit le roi, non ! je n'ai déjà que trop d'importunités à essuyer de la part des mendiants en carrosse, je me garderai bien d'en augmenter le nombre ; mais je ferai tout mon possible pour que personne ne soit réduit à marcher pieds nus. »

Son plus grand bonheur était de pouvoir consacrer ses économies à la fondation de quelque établissement utile à l'humanité : « Je ne veux pas, disait-il, qu'il y ait un genre de maladie dont les pauvres ne puissent se faire traiter gratuitement. » Dans ce but, il surveillait les hôpitaux déjà établis, en créait de nouveaux, et multipliait à l'infini les soulagements destinés aux malades indigents. Afin d'épargner à la vertu malheureuse l'embarras et la honte de solliciter un utile secours, il avait consacré une somme très-considérable à une fondation d'aumônes secrètes : « On ne doit pas, disait-il, s'informer s'il y a des pauvres, mais demander où ils sont. »

Montyon.

[1733-1821.]

Montyon, vertueux magistrat et savant distingué, jouissait d'une grande fortune, que pendant sa longue carrière il employa exclusivement à faire du bien dans le plus profond secret. Sa modestie était égale à sa charité, et ses innombrables bienfaits étaient toujours anonymes.

On lui indiqua un jour un jeune littérateur dont les talents s'annonçaient avec éclat, et qui manquait des dons de la fortune. Montyon lui fit secrètement offrir une pension, mais ne voulut point être nommé : « Je n'accepte le bienfait, dit le jeune écrivain, que sous la condition de connaître mon bienfaiteur. » Le combat dura quelque temps; mais il n'y eut aucun moyen de fléchir ni la modestie de l'homme généreux, ni la délicatesse de l'homme de lettres.

Cet homme si riche méprisait profondément toutes les jouissances du luxe. Ses besoins étaient bornés. Il ne vivait que de légumes, de fruits et de laitage. Cette abstinence prolongea ses jours et entretint la sérénité de son âme, en fournissant de nouvelles ressources à sa bienfaisance.

Montyon ne cessa d'entretenir une correspondance active et noblement mystérieuse avec tous les bureaux de bienfaisance. Il avait eu le malheur de survivre à toute sa famille : les indigents lui en formaient une nouvelle.

Chargé d'années et de vertus, il arriva plein de sérénité à ce moment fatal qui, pour le sage, est le soir d'un beau jour, et, pour le sage chrétien, l'aurore d'un jour sans fin. Les secrets de sa bienfaisance sortirent en foule de sa tombe. Son testament fit connaître et l'emploi de sa vie et la puissance que donne une sage économie pour opérer un bien immense. Il légua aux hospices une somme de trois millions de francs, et à l'Académie des sciences, ainsi qu'à l'Académie française, des dotations destinées à encourager les travaux utiles à l'humanité et les ouvrages utiles aux mœurs, et à décerner des prix aux actes de vertu pratiqués dans le sein de l'obscurité et de l'indigence.

Anicius.

La moisson ayant manqué dans toute l'Italie en 383, Rome fut menacée de la famine. Pour la prévenir, on fit sortir de la ville toutes les personnes qui n'y étaient pas nées ou domiciliées. Ces malheureux, errants et sans secours dans les campagnes stériles, étaient réduits à se nourrir de glands, de racines et de fruits sauvages. Leur sort attirait la compassion générale; mais personne n'en fut plus vivement touché qu'Anicius, préfet de la ville. C'était un vieillard rempli de charité et de courage. Il rassembla les plus riches citoyens : « Que faisons-nous, leur dit-il, pour prolonger notre vie? Nous faisons périr ceux qui travaillent à la soutenir. Ces étrangers que nous bannissons ne sont-ils pas nos ouvriers, nos serviteurs, nos marchands, quelques-uns même nos parents? Nous ne retranchons pas la nourriture à nos chiens, et nous l'ôtions à des hommes! Qui voudra désormais nous procurer, par le commerce ou par le travail, les nécessités de la vie? Sacrifions plutôt nos richesses et sauvons ces malheureux! rouvrons-leur les portes de la ville; consacrons, à acheter du blé pour les nourrir, tout notre argent, et, s'il le faut, le prix de nos bijoux et de nos meubles : ainsi nous serons bénis de Dieu, estimés des hommes, contents de nous-mêmes. »

Ce discours fit sur tous les assistants l'impression la plus vive; les plus avarés se montrèrent généreux. On fit venir des blés de toutes parts; on rouvrit les portes de la ville à ceux qu'on avait chassés, et l'on pourvut à leur subsistance.

Montesquieu¹.

Montesquieu, l'un des plus grands génies qu'ait produits la France, allait assez souvent à Marseille rendre visite à sa sœur.

Un dimanche, ayant envie de se promener sur mer, il

1. Auteur de l'*Esprit des Loix*, des *deux et de la décadence des Romains* Mort en 1755.

entra dans un canot que conduisait un jeune homme de dix-huit ans : une douce brise soufflait, le ciel était pur, la mer était calme et comme illuminée par les feux du soleil couchant. Montesquieu jouissait délicieusement des charmes de cette promenade. Il communiqua ses impressions à son jeune conducteur, qui lui répondit avec espi



et avec élégance. Surpris de la distinction de son langage, Montesquieu remarqua que le jeune homme avait le teint beaucoup moins hâlé et les mains beaucoup plus blanches que ne les ont ordinairement les gens de cette profession. Il lui en témoigna son étonnement : « Je ne suis point un marin, répondit le jeune homme, je suis employé chez un

négociant. J'ai fait toutes mes études au collège : le dimanche et les jours de fête je promène les étrangers dans le port, afin de gagner un peu d'argent. »

A ces mots, la surprise de Montesquieu redoubla : « Votre conduite est étrange, dit-il ; il y a là-dessous quelque mystère. — Ah ! monsieur, ce mystère est bien facile à expliquer, et en même temps bien triste : mon père, honnête négociant de cette ville, s'était embarqué sur un navire avec des marchandises qui faisaient toute sa fortune ; ce navire a été pris par les pirates de Maroc : ils l'ont emmené lui-même comme esclave à Tétouan¹, ils exigent 6000 francs pour sa rançon. Nous n'avons rien ; ma mère, ma sœur et moi, nous tâchons, par un travail continuel, d'amasser cette somme : mais hélas ! quelque économie que nous mettions dans nos dépenses, il faut vivre ; le travail de deux femmes est si peu de chose ! et mon patron ne m'accorde encore que des appointements bien faibles !... Voilà, monsieur, pourquoi les jours de fête je me mets au service des étrangers qui veulent se promener dans le port. »

Montesquieu, en écoutant ce récit, était vivement ému : il admirait la belle conduite de ce jeune homme, mais il dissimula ses sentiments, et continua de le faire causer. Il apprit de lui le nom de son père et celui du pirate qui le retenait captif. Le jeune homme, entraîné vers cet inconnu par un charme qu'il ne s'expliquait pas à lui-même, lui confiait naïvement toutes ses pensées. L'estime et la bienveillance qu'il avait inspirées à Montesquieu ne cessaient de s'accroître. La promenade se prolongea bien avant dans la nuit. En sortant du canot, Montesquieu remit au jeune homme deux pièces d'or pour prix de son passage. « Je ne sais qui j'ai conduit aujourd'hui dans mon canot, se disait Robert (c'était le nom du jeune homme), mais bien certainement ce n'est pas un homme ordinaire : jamais je ne perdrai le souvenir de cette soirée. »

Un soir, six semaines après, le jeune Robert prenait, avec sa mère et sa sœur, un frugal repas : il les entretenait

1. Ville et port du Maroc.

encore de cet inconnu, dont la belle physionomie et le noble langage étaient gravés dans sa mémoire en traits de feu. Tout à coup la porte s'ouvre, et à leurs yeux se présente... ce père, cet époux dont ils pleuraient tous les jours l'absence, Robert, dont la rançon a été payée, et à qui une somme suffisante a été remise pour les frais de son voyage.

Après quelques moments passés dans l'ivresse de la joie : « Mais à qui dois-je ma délivrance ? s'écrie Robert. — Ah ! j'en en doute pas, répond le jeune homme, c'est à cet inconnu dont je parle si souvent à ma mère. Ah ! quand pourrai-je le retrouver ! quand pourrai-je lui témoigner la reconnaissance des trois heureux qu'il a faits ! »

Rendu à sa famille, Robert trouva des amis et des secours. Les succès surpassèrent son attente. Au bout de quatre ans il acquit de l'aisance ; ses enfants partageaient son bonheur, et ce bonheur eût été sans mélange, si les recherches continuelles du fils avaient pu lui faire découvrir ce bienfaiteur qui se dérobaient avec tant de soin à leur reconnaissance et à leurs vœux. Il le rencontre enfin, un dimanche matin, dans une des rues les plus fréquentées de la ville : « Ah ! mon sauveur ! » C'est tout ce qu'il put dire en se jetant à ses pieds ; il tombe sans connaissance. Montesquieu s'empresse de le secourir et de lui demander la cause de ses transports : « Quoi ! monsieur, pouvez-vous l'ignorer ? lui répond le jeune homme ; avez-vous oublié Robert et sa famille infortunée que vous rendîtes à la vie en lui rendant son père ? — Pourquoi pensez-vous, mon ami, que ce soit moi qui vous ai rendu ce service plutôt qu'un autre ? Il est probable que celui qui vous a obligé ne veut pas être connu. » Ainsi ce grand homme, loin de se vanter de la belle action qu'il avait faite, voulait la cacher. Une foule nombreuse, attirée par cette scène, encombra la rue. Montesquieu se dégage doucement des étreintes du jeune homme, et disparaît dans la foule.

Lacépède ¹.

Lacépède, célèbre naturaliste, grand-chancelier de la

1. Continuateur de l'*Histoire naturelle* de Buffon. Mort en 1825.

Légion d'honneur et surintendant du Jardin des plantes, avait autant de générosité que de talent ; il faisait le bien avec une grâce et une discrétion qui en augmentaient le mérite. Il avait appris qu'un employé du Jardin des plantes, père de famille honnête et laborieux, qu'il connaissait particulièrement, se trouvait, par suite de circonstances imprévues, dans le plus cruel embarras. Cet homme avait contracté des engagements qu'il lui était impossible de remplir. Il voyait avec effroi approcher le moment des échéances. Lacépède le fait mander auprès de lui : « Pardonnez-moi, lui dit-il, de m'immiscer dans vos affaires de famille. J'ai appris votre gêne momentanée. Ne vous alarmez point ; je verrai vos créanciers, je ferai tout pour obtenir du temps ; et avec du temps et de l'économie, tout s'arrange. — Ah ! monsieur, je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance ; mais la somme est bien forte, 48,000 francs ! et mes créanciers sont inflexibles. — Laissez-moi faire, reprend Lacépède, tranquillisez-vous et rassurez votre famille. » Le malheureux employé, comptant sur le crédit et l'éloquence de son protecteur, le quitta plein d'espérance. Les créanciers se rendirent auprès du célèbre naturaliste, et ses arguments en faveur de son protégé eurent en effet un succès complet.

Quelque temps s'était écoulé, l'employé n'avait pas vu paraître à sa porte les visages sinistres de ses créanciers. Un jour, il rencontre l'un d'eux dans la rue ; il l'aborde, et, lui serrant la main : « Monsieur, dit-il, vos procédés sont honorables ; comptez sur mon éternelle reconnaissance et sur le prompt paiement de ce que je vous dois. — Mais, monsieur, répond l'homme un peu confus, vous ne m'avez ni argent ni reconnaissance, puisque de votre part M. de Lacépède m'a envoyé mon argent. » L'employé va à l'instant chez ses autres créanciers, et acquiert la certitude que toutes ses dettes sont acquittées, et toutes par la même main. Transporté d'admiration et de reconnaissance, il court aussitôt chez son bienfaiteur, et les larmes aux yeux : « Ah ! monsieur, s'écrie-t-il, je sais tout, maintenant : je sais comment vous avez sauvé ma famille de la misère,

comment vous m'avez sauvé la vie ! » Et parlant ainsi, il s'était assis au bureau de Lacépède, et s'appêtait à lui signer une reconnaissance de sa dette. Lacépède lui retira doucement la plume des mains : « Que voulez-vous faire ? lui dit-il, mon ami, je ne prête jamais... »

Dupaty¹.

Charles Dupaty était un statuaire aussi distingué par l'élevation de son caractère que par son rare talent. S'agissait-il de ses camarades, de ses rivaux, il trouvait toujours le moyen de les faire valoir, aux dépens même de ses propres intérêts. S'agissait-il de ses inférieurs, sa bienfaisance allait jusqu'à l'oubli de lui-même. Un ancien employé de son atelier, qu'il avait été forcé de renvoyer, et qui plus d'une fois s'était réuni aux détracteurs de son talent, accourut un jour chez lui dans un trouble extrême. On était au moment de saisir ses meubles pour une lettre de change qu'il ne pouvait acquitter; sa femme et ses enfants allaient être réduits à la plus affreuse misère. Le statuaire, ému de ce récit, oublie les traits mordants que cet homme avait tant de fois lancés contre lui, et lui demande quelle somme lui serait nécessaire pour conserver l'honneur et la liberté : « Si je ne trouve 3,000 francs sous deux heures, je suis perdu. — 3,000 francs ! reprend l'artiste, la somme est bien forte.... » En achevant ces mots, il passe dans son cabinet, ouvre son secrétaire, où il trouve l'argent demandé (c'était tout ce qu'il possédait alors), revient vers le solliciteur, et lui dit : « Voilà les 3,000 francs dont vous avez besoin. Je sais que j'oblige un ingrat, mais cela vous regarde. Allez sauver votre femme et vos enfants du désespoir et de la misère. »

Garrick.

[xviii^e siècle.]

Un homme, universellement estimé à Londres, avait emprunté à Garrick une somme de 500 livres sterling², et lui

1. Mort en 1825; fils de l'auteur des *Lettres sur l'Italie*.

2. La livre sterling, monnaie de compte en Angleterre, vaut 25 francs.

avait fait son billet. Peu de temps après, la fortune de cet homme fut compromise par des faillites inattendues.

Ses parents et ses amis, désirant le tirer d'embarras, prirent jour pour s'assembler et faire la liste de ses créanciers, avec lesquels ils voulaient traiter.

Garrick en fut instruit, et, loin de tirer avantage de cette circonstance, qui lui assurait le payement de sa créance, il renferma le billet de son débiteur dans une lettre qu'il lui envoya, et qui était ainsi conçue : « J'apprends, monsieur, que vous rassemblez aujourd'hui vos amis. J'aurais été flatté de pouvoir être de la fête; je vous prie donc de me permettre d'y prendre part. Il fait froid, et pour les recevoir vous devrez faire grand feu : je vous envoie un papier qui servira à l'allumer. »

Mademoiselle Barrau.

M^{lle} Barrau, fille d'un magistrat de Cahors, a consacré toute sa fortune à secourir les malheureux. Elle a prodigué tout son patrimoine en œuvres de charité. Elle ouvrit une maison d'instruction et de travail pour les enfants dans la misère : là elle reçut des jeunes filles, qui, par ses soins, apprirent à lire, à écrire, à connaître et à pratiquer leurs devoirs religieux. Trois compagnes l'assistaient de leur zèle; quelques personnes charitables venaient aussi à son secours. « Ne craignez-vous pas, lui dit quelqu'un de sa connaissance, que les enfants pour lesquels on vous promet une petite pension restent à votre charge? que feriez-vous, vous qui avez déjà adopté tant d'enfants de la misère, si ceux-ci vous tombaient sur les bras? — Il faudrait bien les porter, » reprit-elle avec cette simplicité et cette gaieté franche dans laquelle se peint toute son âme. A cet établissement honorable elle joignit d'autres œuvres, qui suffisaient à peine à son ardente charité. On la vit distribuer des secours aux infirmes indigents et aux pauvres femmes en couches, visiter les prisons, et s'attacher sur tout à consoler les condamnés et à les préparer à la mort. Il y a peu d'années, une malheureuse, près de monte

sur l'échafaud, et ne trouvant qu'avec peine de la résignation auprès de sa pieuse consolatrice, lui ouvrit enfin tout son cœur en ces termes : « Je mourrais tranquille, si je pouvais penser que mes trois pauvres filles seront recueillies par vous. » Cette proposition pouvait alarmer la charité la plus intrépide : devenir la mère adoptive des enfants d'une suppliciée, c'était braver un préjugé, sans doute fort injuste, mais tellement enraciné dans l'esprit de beaucoup de personnes, qu'il fallait du courage pour avoir des rapports journaliers avec ces êtres malheureux. Eh bien, M^{me} Barrau n'hésita pas ; elle se chargea de les instruire, les nourrit, les forma au travail, parvint à les placer, et les voit maintenant répondre à ses soins par une excellente conduite.

Cette vertueuse demoiselle est aussi modeste qu'elle est généreuse ; sa bienfaisance n'a été révélée qu'à son insu : elle a paru affligée quand elle a su que ses œuvres de charité étaient mises en lumière.

Madame Howard.

[xviii^e siècle.]

Howard, célèbre philanthrope anglais, avait épousé une femme dont l'âme ressemblait à la sienne. Un jour qu'il s'occupait à régler le compte d'un de ses correspondants, il trouva, contre son attente, que la balance était en sa faveur. Aussitôt il proposa à sa femme d'employer cette somme à faire à Londres un voyage d'agrément. « Quelle jolie cabane on pourrait bâtir pour une pauvre famille avec l'argent que nous allons dépenser ! » telle fut la réponse de M^{me} Howard. Cet excellent conseil fut suivi : une bonne action vaut mieux que le plaisir d'un voyage.

Eugène.

Un pauvre cultivateur des environs d'Amboise avait laissé en mourant une femme et quatre enfants en bas âge dans la misère ; la femme ne tarda point à le suivre au tombeau.

La famille s'assembla et se partagea les trois enfants les plus âgés, mais personne ne voulut prendre le quatrième, âgé de six mois. Un des parents se détacha pour aller prendre l'avis d'un ecclésiastique qui, dans un château voisin, élevait deux jeunes gens.

L'ecclésiastique ne voit d'autre ressource que d'envoyer le malheureux enfant à l'Hôtel-Dieu de Blois, ou à l'hospice de Tours ; mais Eugène, l'un des élèves, âgé d'environ douze ans, s'écrie aussitôt : « Je me charge de l'enfant ; allons le voir. »

Son professeur lui objecte, pour l'éprouver, qu'il ne pourra suffire à la dépense, et que d'ailleurs son père prend déjà soin d'une multitude de pauvres.

« Quoi ! mon bon maître, répond Eugène avec vivacité, ce laboureur, qui vient vous consulter avec la plus grande confiance, et qui peut à peine faire vivre sa famille, trouve dans sa misère des ressources pour se charger d'un de ces malheureux orphelins, et moi, fils d'un homme riche, je n'en trouverais pas pour secourir ce petit enfant ! Je sacrifierai avec la plus grande satisfaction tout l'argent de mes menus plaisirs, et mon père ne refusera pas de m'aider. Partons pour rassurer au plus vite la famille. »

On court aussitôt à la cabane. L'enfant tend ses petits bras vers son jeune bienfaiteur, qui l'embrasse avec transport, et dit aux plus proches parents :

« N'ayez plus d'inquiétude sur cet enfant ; je m'en charge, il est à moi. Cherchez une bonne nourrice le plus près que vous pourrez du château, je veux être à portée de veiller à ses besoins. »

Depuis ce temps l'aimable jeune homme ne fut plus occupé, dans ses moments de loisir, que de son petit protégé. Il sacrifia pour lui tout l'argent dont il pouvait disposer. Plus tard il paya son apprentissage, et le mit en état de gagner honorablement sa vie.

Les chemises neuves.

[xix^e siècle.]

Un des derniers archevêques de Bordeaux, le vénérable

Daviau du Bois de Sanzay, était d'une charité inépuisable, donnait tout aux pauvres, et ne se réservait rien. Les personnes attachées à son service ne pouvaient rien obtenir de lui pour ses propres besoins. Il n'avait presque plus de linge de corps; et, quand on lui parlait de le renouveler, il répondait toujours : « Un peu plus tard; nous verrons. »

Sa femme de charge, pour lui en procurer, usa de cette ruse ingénieuse : « Moi aussi, lui dit-elle, je viens vous implorer pour une bonne œuvre. — Et laquelle? ma bonne Jeannette : j'y suis d'avance tout disposé, puisqu'il s'agit de quelqu'un à qui vous vous intéressez. — Je voudrais, avec votre permission, employer mes moments de loisir à faire quelques chemises pour un bon vieillard qui en a le plus pressant besoin; j'ai pensé que vous seriez assez bon pour fournir la toile, ce serait une charité bien placée : le vieillard est digne de toutes vos bontés, et n'a de ressources que celles qu'il attend de vous. — De tout mon cœur, s'écrie le bon archevêque : tenez, voilà 200 francs, c'est tout ce qui me reste; prenez-les, et faites des chemises à ce bon vieillard; et, s'il a d'autres besoins, recourez à moi, ne craignez pas de m'importuner. »

Par ce moyen, l'archevêque eut des chemises neuves.

Un propriétaire généreux.

[Septembre 1846.]

Un propriétaire de la Croix-Rousse¹ avait pour locataire d'une des mansardes de sa maison un pauvre ouvrier, père de famille, d'une conduite exemplaire. Le propriétaire, n'ayant pas touché le montant de ses deux derniers termes, se rend chez son locataire. Grand émoi dans la famille de l'ouvrier. Cet homme, aussi honnête que malheureux, était malade; il n'avait aucune ressource, il ne pouvait pas payer. Le propriétaire, après s'être rendu compte par lui-même de la situation de son débiteur, lui dit : « Vous ne pouvez rester ici. » L'ouvrier pâlit; il avait compris, par ces mots, que le propriétaire le chassait faute de paiement. « Non,

1. Faubourg de Lyon, habité surtout par des ouvriers.

continue l'homme bienfaisant, vous ne pouvez rester ici; vous êtes trop mal, votre famille est trop nombreuse : vous descendrez deux étages, et vous aurez deux chambres. Le prix de votre location restera le même, et vous me payerez quand vous pourrez. »

Réponse d'un sage.

On reprochait à un sage d'avoir fait l'aumône à un méchant : « Je la fais à son malheur, répondit-il, et non à sa personne. »

Bienfaisance et probité.

Une femme vint exposer au cardinal de la Rochefoucauld qu'elle était sur le point d'être renvoyée avec sa fille d'un petit appartement qu'elle occupait chez un homme riche, parce qu'elle ne pouvait lui payer cinq écus. Le ton d'honnêteté avec lequel elle faisait connaître son malheur fit comprendre au cardinal qu'elle n'y était tombée que parce que la vertu lui était plus chère que les richesses. Il écrivit un billet, et la chargea de le porter à son intendant. Celui-ci, l'ayant ouvert, lui compta cinquante écus. « Monsieur, lui dit cette femme, je n'ai pas demandé autant à monseigneur, et certainement il s'est trompé. » Le cardinal, à qui elle rapporta son billet, dit : « Il est vrai que je me suis trompé. » Et au lieu de cinquante écus, il en écrivit cinq cents, qu'il engagea la vertueuse mère à accepter pour marier sa fille.

Le bijoutier.

En 1794, M^{me} de N..., ayant perdu son mari et toute sa fortune, se trouva, à Paris, sans aucun moyen d'existence, chargée de cinq enfants. D'abord cette femme courageuse chercha des ressources dans le travail. Elle bordait des souliers, mais l'ouvrage vint à manquer. Elle eut recours à un orfèvre-bijoutier de son voisinage, et lui vendit successivement tous les objets précieux qu'elle avait conservés : c'était une timbale de vermeil, des boucles d'oreilles d'or,